



IGF

INTERGOVERNMENTAL FORUM
on Mining, Minerals, Metals and
Sustainable Development



L'historique du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF)

Comment l'IGF est-il devenu le forum mondial de plus de 80 pays membres qui font avancer la bonne gouvernance minière pour le développement durable ?

Origines au sein des Nations Unies

L'IGF a vu le jour lors du Sommet mondial pour le développement durable organisé par les Nations Unies (ONU) en 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Les membres de l'ONU ayant un intérêt pour l'exploitation minière ont pris des mesures pour sensibiliser à l'importance du secteur minier pour le développement social et économique, à la valeur des minéraux pour la vie moderne et à la nécessité d'accroître les contributions du secteur miniers. Les parties ont collaboré sur le [paragraphe 46](#)

du plan de mise en œuvre de Johannesburg, qui souligne les priorités suivantes pour les parties prenantes :

- Affronter les impacts et exploiter les avantages environnementaux, économiques, sanitaires et sociaux de l'exploitation minière, des minéraux et des métaux.
- Renforcer la capacité des parties prenantes à jouer un rôle actif dans le secteur.
- Aider les pays à se doter des capacités financières, techniques et administratives nécessaires pour gérer les opérations minières.



Un nouveau type de partenariat de l'ONU

Reconnaissant l'absence d'un forum mondial permettant de s'occuper des préoccupations et priorités des pays riches en ressources naturelles, comme indiqué au paragraphe 46, le Canada et l'Afrique du Sud ont souhaité initier un partenariat de Type II¹ de l'ONU pour combler ce vide. Ce partenariat a été baptisé le Dialogue mondial sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable et, dès le départ, a été conçu comme une plateforme permettant aux gouvernements de partager leurs expériences et de collaborer pour faire avancer le développement durable par le biais de l'exploitation minière.

Au total, 53 pays ont participé au Dialogue mondial. Ensemble ils ont décidé que la meilleure façon d'atteindre leurs objectifs serait d'établir un forum intergouvernemental plus formel, dirigé par ses membres, pour les pays riches

« Le Dialogue mondial bénéficie de notre soutien inconditionnel précisément parce qu'il cherche à engager les gouvernements dans un discours constructif sur les questions auxquelles sont confrontés les pays qui visent à fonder leur développement sur la production de minéraux et de métaux. »

LAKSHMI PURI

Directeur de la division du commerce international des biens et services et des produits de base de la CNUCED, le 1er juin 2004, lors de la réunion du Dialogue mondial au Palais des Nations de l'ONU, à Genève.

en ressources. Avec le soutien de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les pays participants ont tenu deux réunions préparatoires au Palais des Nations à Genève en 2003 et 2004. Au cours de ces réunions, les parties ont négocié les conditions et se sont préparées à lancer le nouveau forum.

L'IGF a été lancé en février 2005, comptant 25 pays comme membres fondateurs, et a été reconnu par les Nations Unies² comme un partenariat de Type II lié au sommet de Johannesburg.

Pays membres fondateurs en 2005

Afrique du Sud	Mauritanie
Bolivie	Niger
Burundi	Nigeria
Canada	Philippines
Eswatini	Ouganda
Éthiopie	République dominicaine
Gabon	Roumanie
Ghana	Royaume-Uni
Guinée	Sénégal
Kenya	Suriname
Madagascar	Tanzanie
Malawi	Uruguay
Maroc	

Le gouvernement du Canada a été le premier hôte du secrétariat de l'IGF, dont il a administré les opérations pendant dix ans par l'intermédiaire d'Affaires mondiales Canada et de Ressources naturelles Canada. En 2005, l'IGF a organisé sa première Assemblée générale annuelle (AGA), accueillie par la CNUCED au Palais des Nations.

1 Le modèle de partenariat de Type II a été développé lors du sommet de Johannesburg pour permettre des partenariats plus souples et volontaires impliquant toute combinaison de gouvernements et d'autres acteurs.

2 Le partenariat de Type II de l'IGF a été enregistré auprès de la division du développement durable du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.



L'IGF ET LA CNUCED

La CNUCED s'est montré être un partenaire essentiel de l'IGF depuis son lancement en accueillant et en contribuant aux premières réunions fondatrices qui ont conduit à la création de l'IGF. Ce partenariat se poursuit aujourd'hui : la CNUCED ayant accueilli chaque AGA en personne de l'IGF au Palais des Nations à Genève. Cette réunion annuelle est le point d'ancrage des activités de l'IGF et est devenue un événement inégalé pour réunir et impliquer les décideurs politiques. Il s'agit également d'un forum de discussion, d'apprentissage par les pairs, et d'échanges entre les représentants de l'industrie, du monde universitaire et des organisations internationales, non gouvernementales et de la société civile. En tant qu'hôte de l'AGA, la CNUCED est un partenaire essentiel de l'IGF.

Le Cadre directif pour l'exploitation minière de l'IGF

Lors de l'AGA de 2010, les pays membres de l'IGF ont ratifié le [Cadre directif pour l'exploitation minière](#) (MPF), un recueil de bonnes pratiques qui soutiennent la bonne gouvernance dans le secteur minier. S'appuyant sur les besoins et les expériences des membres de l'IGF, le MPF décrit comment les gouvernements peuvent s'assurer que les bénéfices de l'exploitation minière sont optimisés et équitablement partagés afin de maximiser la contribution du secteur au développement durable.

Il est important de noter que le MPF donne également un mandat clair à l'IGF pour travailler avec les gouvernements afin de faire progresser leurs objectifs de développement durable grâce à des lois, des politiques et des réglementations efficaces pour le secteur minier. Ce travail comprend :

- L'organisation de dialogues et d'événements pour promouvoir les meilleures pratiques, l'apprentissage par les pairs et l'engagement,
- Des documents d'orientation, des recherches et des publications,
- Des évaluations du MPF dans les pays,
- Le renforcement des capacités et la formation technique des gouvernements.

Les six piliers du MPF



Lois, politiques et institutions



Avantages financiers



Avantages socioéconomiques



Gestion environnementale



Transition post-minière



Exploitation minière artisanale et à petite échelle



L'IGF ET LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conformément à ses origines en tant que partenariat de Type II lors du sommet de Johannesburg en 2002, l'IGF a rendu compte de ses activités et de ses progrès lors de la 18e réunion de la Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD) en 2010. L'année suivante, l'IGF a soumis son nouveau MPF ratifié à la CDD 19 pour examen par les gouvernements et les délégués d'autres organisations ayant un intérêt pour l'exploitation minière. L'IGF a également [présenté une vision](#) et proposé des paramètres pour un rôle plus important de l'ONU dans le secteur minier, reflétant les points de vue et les intérêts des pays membres de l'IGF.

Évaluations suivant le cadre du MPF achevées jusqu'en 2023

Équateur	Namibie
Honduras	Ouganda
Jamaïque	Panama
Kirghizistan	République dominicaine
Madagascar	Rwanda
Mauritanie	Sénégal
Mexique	Suriname
Mongolie	

« Nous avons noté avec satisfaction le soutien croissant en faveur d'un regain d'intérêt des Nations Unies pour l'exploitation minière au cours de la CDD 18. Nous pensons que les ministères des mines, par l'intermédiaire de l'IGF et comme le démontre son MPF, sont bien placés pour jouer un rôle consultatif clé au niveau mondial sur l'ensemble des questions liées à l'exploitation minière. »

PRÉSIDENT DE L'IGF (MALAWI)

lors de la réunion préparatoire intergouvernementale pour la CDD 19 de l'ONU, le 2 mars 2011, à New York.

Le champ d'application de l'IGF couvre l'ensemble du cycle de vie des sites miniers, de l'exploration à la fermeture des mines et à la transition après-mine, et les projets de toutes tailles, de l'exploitation minière artisanale à l'exploitation à grande échelle.

À ce jour, le Secrétariat de l'IGF a travaillé avec 15 gouvernements membres pour évaluer leurs cadres nationaux par rapport au MPF en deux phases. La première phase est une évaluation par rapport au cadre du MPF, qui comprend une visite dans le pays et une consultation des parties prenantes. Elle se termine par la publication d'un rapport d'évaluation qui identifie les forces, les faiblesses et les lacunes des lois, politiques et réglementations minières existantes et fournit des recommandations d'amélioration basées sur les meilleures pratiques présentées dans le MPF. La deuxième phase consiste à ce que le Secrétariat de l'IGF fournisse un renforcement des capacités et une assistance technique basés sur les résultats et les recommandations de l'évaluation.

Croissance et évolution continues

En 2015, dix ans après sa création, le nombre de membres de l'IGF avait presque doublé pour atteindre 47 nations. La même année, le gouvernement du Canada a décidé de transférer l'administration du Secrétariat en dehors d'Affaires mondiales



Canada afin de mieux répondre aux besoins des membres croissants de l'IGF et des Objectifs de développement durable (ODD) récemment adoptés. Le Canada a fourni un financement de base à l'[Institut international du développement durable](#) pour qu'il prenne en charge l'administration du Secrétariat à partir d'octobre 2015.

En 2021, le gouvernement des Pays-Bas a rejoint le Canada en tant que principal contributeur du Secrétariat, ce qui a permis à l'IGF d'élargir son offre de travail et d'allouer davantage de ressources pour aider les gouvernements à mettre en œuvre les ODD, y compris des questions importantes telles que l'égalité des genres, la croissance économique durable, l'action climatique et les minéraux critiques pour la transition énergétique.



Nouveaux membres de l'IGF 2005 – 2015

Argentine	Mali
Botswana	Mexique
Brésil	Mongolie
Burkina Faso	Mozambique
Cameroun	Namibie
Égypte	Papouasie
Guatemala	Nouvelle-Guinée
Honduras	Pérou
Inde	Russie
Jamaïque	Sierra Leone
Kazakhstan	Zambie
Kirghizistan	

Nouveaux membres de l'IGF 2015 – 2023

Afghanistan	Liberia
Allemagne	Myanmar
Arabie saoudite	Panama
Arménie	Paraguay
Bhoutan	Pays-Bas
Cambodge	République du Congo
Colombie	République islamique d'Iran
Costa Rica	Rwanda
El Salvador	Somalie
Équateur	Soudan
États-Unis	Soudan du Sud
Fidji	Suède
France	Tchad
Géorgie	Thaïlande
Guyane	Togo
Irlande	Zimbabwe
Laos	
Lesotho	



L'augmentation du nombre de membres s'est poursuivie, avec plus de 80 nations siégeant désormais en tant que membres de l'IGF, dont la plupart des principales juridictions minières du monde. Cette croissance reflète l'importance croissante de l'exploitation minière et la demande pour une meilleure gouvernance.

En 2022, l'IGF a entamé un processus multipartite pour mettre à jour le MPF afin de répondre à l'évolution des besoins de ses membres ; les pays riches en ressources sont confrontés à la perspective d'une demande croissante de minéraux essentiels pour la transition énergétique et aux attentes

de pratiques plus inclusives et équitables pour assurer de meilleures performances environnementales, sociales et économiques. Le MPF mis à jour a été ratifié par les membres de l'IGF lors de la 19e AGA en novembre 2023.

L'IGF est devenu le principal forum politique intergouvernemental sur l'exploitation minière et le développement durable. Ce partenariat volontaire dirigé par ses membres est ouvert à tous les pays de l'ONU qui travaillent à utiliser les ressources minérales pour contribuer au développement durable.

IISD

L'Institut international du développement durable (IISD) est un laboratoire d'idées indépendant et primé qui vise à accélérer le développement de solutions pour parvenir à un climat stable, à la gestion durable des ressources et à des économies équitables. Nos travaux inspirent de meilleures décisions et suscitent la prise de mesures concrètes pour aider les gens et la planète à prospérer. Nous mettons en lumière ce qui peut être réalisé grâce à la collaboration entre les gouvernements, les entreprises, les organismes sans but lucratif et les communautés. Le personnel de l'IISD fort de plus de 200 membres viennent du monde entier et leur formation couvre maintes disciplines. Avec des bureaux à Winnipeg, Genève, Ottawa et Toronto, notre travail touche des vies dans près de 100 pays.

L'IISD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501(c) (3) de l'Internal Revenue Code des États-Unis. Il bénéficie de subventions de fonctionnement de base de la province du Manitoba. En outre, des fonds de projets lui sont accordés par divers gouvernements, tant au Canada qu'à l'étranger, des organismes des Nations Unies, des fondations, le secteur privé et des particuliers.

IGF

Le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF) soutient ses 80 pays membres dans la réalisation de leurs objectifs de développement durable au moyen de lois, de politiques et de réglementations efficaces relatives au secteur minier. Nous aidons les gouvernements à adopter des mesures pour le développement de pratiques inclusives et soucieuses de l'égalité des sexes, l'optimisation des avantages financiers, le soutien des moyens de subsistance et la préservation de l'environnement. Notre travail porte sur l'ensemble du cycle de vie d'une mine, depuis l'exploration jusqu'à la fermeture de la mine, et sur des projets de toute taille, de l'exploitation artisanale aux opérations à grande échelle. Guidés par les besoins de nos membres, nous réalisons des évaluations au plan national, des activités de renforcement des capacités et de formation technique, et organisons des publications et des événements dans le but de promouvoir les pratiques optimales, l'apprentissage entre pairs, et d'impliquer l'industrie et la société civile. L'Institut international du développement durable assure le secrétariat de l'IFG depuis octobre 2015. L'IGF est principalement financé par les gouvernements du Canada et des Pays-Bas.



Secrétariat hébergé par



Secrétariat financé par



Kingdom of the Netherlands